



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

paiement

Question écrite n° 57297

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème rencontré par les entreprises concernant le mode de règlement de la TVA, aujourd'hui uniquement possible par virement bancaire. Pour une question de date de valeur bancaire, les entreprises peuvent subir des pénalités de 5 % par jour pour un différé de 24 heures dû à la banque. Il lui demande en conséquence comment il entend apporter une réponse à ce problème, compte tenu des préoccupations exprimées par les entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57297

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 520